



RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION ENTRE L'OACI ET LE FORUM INTERNATIONAL DES TRANSPORTS

MONTREAL, le 23 juin 2015 – L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et le Forum international des transports (ITF) ont conclu un nouvel accord de coopération qui prévoit la participation à des activités de recherche conjointes et à des événements communs ainsi que l'échange d'informations et de personnel.

Partant de leurs programmes de coopération actuels qui visent à mieux prévoir les flux de passagers aériens et leurs incidences, les deux organisations comptent travailler ensemble sur la méthodologie statistique, l'agrégation des données, l'analyse des données et les prévisions, et réaliser des études économiques sur le développement du transport aérien.

L'OACI et l'ITF ont signé le nouveau *Protocole de collaboration* le 23 juin. Ce protocole spécifie les domaines d'intérêt commun, notamment la libéralisation du transport aérien international, la sûreté et l'acheminement des voyageurs aériens et l'investissement dans l'infrastructure aéronautique. Il porte sur une période initiale de trois ans et chaque organisation bénéficie du statut d'observateur aux réunions de l'autre organisation.

« La coopération est, et a toujours été, fondamentale dans le secteur de l'aviation », a souligné le Président du Conseil de l'OACI, Mr. Olumuyiwa Benard Aliu. « Ce nouveau cadre de renforcement de la coopération avec l'ITF nous permettra d'atteindre plus efficacement nos objectifs et, en même temps, de faire bénéficier l'ITF et ses États membres de nos expériences et de nos meilleures pratiques. »

On compte aussi parmi les domaines qui pourraient éventuellement faire l'objet de travaux conjoints entre l'OACI et l'ITF la gestion des crises, le développement durable, l'atténuation des changements climatiques et la promotion d'approches réglementaires compatibles entre les États.

« Cette collaboration apportera une valeur ajoutée aux deux organisations et à leurs États membres », a indiqué le Secrétaire général de l'ITF, M. José Viegas. « Elle aidera l'ITF à mieux comprendre le secteur de l'aviation et nous permettra de fournir à l'OACI des approches de politique supplémentaires qui peuvent notamment tenir compte des enseignements tirés d'autres modes de transport. »